

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy

**Filière**  
**Saint-Martin-Bellevue**

### Règlement graphique

#### PLAN D : ASPECT DES CONSTRUCTIONS

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé  
à la présente délibération du Grand Annecy du 18  
décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUi  
HMB  
La Présidente,  
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:7 500	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUi approuvé le 18 décembre 2025		
	Modification	Modification simplifiée	Révision
<i>Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024</i>			

**PLUi**:  
Urbanisme Habitat Mobilités  
bioclimatique

#### Aspect des constructions

- Secteur D1a
- Secteur D2a
- Secteur D2b
- Secteur D3a
- Secteur D3b
- Secteur D4a
- Secteur D4b
- Secteur D5a
- Secteur D5b
- Secteur D6

#### Autres prescriptions

- Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

#### Zonage

  Limites de zones

#### Bâti

- bâti dur
- bâti léger

#### Données d'information

- Cours d'eau

